

Trophées « 41 par nature » : le conseil départemental lance un appel à candidature

Mardi 4 juin aura lieu, à l'Hôtel du département, la remise des prix « Le 41 par Nature 2024 » par Philippe Gouet, président du conseil départemental. Au terme de la [4^e édition du Mois de la biodiversité](#) qui se déroulera du 4 mai au 4 juin sur l'ensemble du département, ces trophées récompenseront des initiatives en faveur de la biodiversité dans deux catégories : « Entreprise & Artisanat » et « Jeunesse ». Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 5 mai.



Trophée 41 par Nature 2024 - entreprise & artisanat

Ce trophée récompensera une entreprise de Loir-et-Cher engagée dans une démarche innovante pour préserver la richesse de la faune et de la flore du territoire alors que son activité n'est pas liée à la protection de la biodiversité.



Trophée 41 par Nature 2024 - Jeunesse

Ce trophée récompensera une initiative en faveur de la préservation du patrimoine naturel du Loir-et-Cher portée de manière individuelle ou collective par un ou plusieurs candidats âgés de 10 à 20 ans.

La candidature s'effectue également **jusqu'au 5 mai** directement [sur le site du département](#).

« Que vous soyez une entreprise, un salarié, un artisan ou un membre passionné de notre jeune génération, votre engagement compte. Votre action en faveur de la préservation des espèces menacées, de la restauration des écosystèmes et de la sensibilisation du grand public, votre créativité en tant qu'entrepreneur pour développer des solutions durables pour intégrer la biodiversité dans vos activités contribuent à la création d'un avenir plus vert et plus durable. La biodiversité est notre trésor commun, un écosystème fragile qui abrite une multitude d'espèces végétales et animales. Pour préserver cette richesse, nous avons besoin de votre participation active. Jeunes : proposez des projets éducatifs, organisez des ateliers, sensibilisez vos pairs et devenez des ambassadeurs de la biodiversité. Entreprises : intégrez la biodiversité dans vos pratiques, innovez, et montrez que la prospérité économique peut coexister avec la préservation de notre planète. Participez aux Trophées « le 41 par nature 2024 » et faites la différence. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.